



[www.groupmobilisation.com](http://www.groupmobilisation.com)

Montréal, le 23 mai 2019

M. Alexandre Cusson  
Président de l'Union des municipalités du Québec

Monsieur Cusson,

Suite au [congrès de l'UMQ](#), où vous affirmiez l'importance de discuter des changements climatiques lors de la prochaine campagne électorale fédérale, les initiateurs de la [Déclaration d'Urgence Climatique \(DUC\)](#) saluent cette prise de position cruciale.

Vous mentionniez aussi les besoins pressants des municipalités afin de leur permettre de s'adapter urgently aux bouleversements climatiques qui vont frapper toutes les régions. Face aux crises qui vont continuer à s'amplifier, l'UMQ se montre encore une fois visionnaire.

Jusqu'à maintenant, la Déclaration d'Urgence Climatique (DUC) a été endossée ou a reçu des résolutions d'appui de [366 municipalités](#) à travers le Québec, représentant plus de 76% de la population. La DUC est ainsi devenue un authentique mouvement citoyen qui demande à nos gouvernements de répondre de toute urgence à la crise climatique qui frappe et les frappera encore plus durement dans l'avenir.

La DUC vient de déclencher sa phase 2, soit les [Chantiers de la Déclaration d'Urgence Climatique \(C-DUC\)](#). Ces chantiers sont un plan de transition urgent dont l'objectif est la baisse drastique des gaz à effet de serre, ce qui est le nerf de la guerre face à la crise climatique. Ces 11 chantiers représentent les solutions les plus efficaces pour non seulement contrer les perturbations climatiques et leurs effets, mais aussi pour **vitaliser toutes les régions** du Québec. Ces [solutions](#) (qui furent demandées avec insistance par les citoyen.ne.s) permettent de créer une puissante alliance citoyen.ne.s/municipalité afin que nos gouvernements de proximité aient les leviers politiques pour obtenir les ressources nécessaires à la lutte à la crise climatique, dans un esprit d'urgence climatique.

Nous insistons : les C-DUC sont un plan de transition urgent construit pour appuyer toutes les MRC et les municipalités dans la lutte aux événements climatiques extrêmes qui vont continuer de frapper. Chaque région peut adapter les 11 chantiers à ses défis respectifs. Les deux derniers (10 et 11) sont des **chantiers de résilience** : ils reconnaissent que chaque

municipalité doit immédiatement se préparer aux effets potentiellement catastrophiques en assurant une autonomie alimentaire adaptée à son territoire ainsi qu'un système de santé qui saura répondre le plus efficacement possible aux crises.

Révolution dans la fiscalité, réaménagement du territoire, consommation locale, développement de transports collectifs électrifiés et publics, etc., tous ces chantiers peuvent être de puissants vecteurs économiques pour toutes les régions et leur population.

C'est pourquoi, M. Cusson, nous vous proposons de nous rencontrer pour en discuter plus avant, et voir ensemble toute la collaboration que nous pourrions établir afin que s'effectuent ces transformations et ces changements urgents nécessaires à protéger à court et à plus long terme la vie de nos populations et nos milieux de vie.

Nous croyons profondément que les gouvernements de proximité seront déterminants face aux enjeux de sécurité qui secouent déjà nos régions. Un premier pas a été franchi avec la DUC. Permettez-nous de lutter à vos côtés avec les C-DUC.

En attendant respectueusement de vos nouvelles.

Michel Jetté  
Jacques Benoit  
Louise Sabourin  
André Bélisle  
Normand Beaudet  
Marc Brullemans

Équipe de la DUC  
Concepteurs.trice des C-DUC